Bordereau attestant l'exactitude des informations - DAX - 4001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/04/2025 - 1970 - 2018 B 00410 - 840 147 615 - JAMATYR

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SAS JAMATYR — [1 | 2]

Adresse de l'entreprise : RN 10 - Lieu dit Chalons 40230 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE — Durée de l'exercice précédent * [1 | 2]

Numéro SIRET * : 8 4 0 1 4 7 6 1 5 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 3 0 0 9 2 0 2 4

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 590	AG 1 590	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	273 978	AS 230 859	43 119
	Autres immobilisations corporelles	AT	272 344	AU 146 127	126 217
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	6 147	CV	6 147
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	34 594	BI	34 594
	TOTAL (II)	BJ	588 653	BK 378 576	210 076
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	236	BM	236
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	580 042	BU 41 313	538 729
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	767	BY	767
	Autres créances (3)	BZ	66 085	CA	66 085
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	151 629	CG	151 629
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 638	CI	3 638
	TOTAL (III)	CJ	802 397	CK 41 313	761 084
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 391 050	1A 419 889	971 160

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise : SAS JAMATYR — Néant ☐*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)		DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	(234 694)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(52 039)
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	(271 732)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	212 016
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	832 674
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	154 274
	Dettes fiscales et sociales		DY	43 813
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	115
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	1 242 893
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	971 160

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	319 231
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	141

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2024

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS JAMATYR — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 954 890	FB	FC	1 954 890
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	7 504	FH	FI	7 504
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 962 394	FK	FL	1 962 394
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	1 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	37 486
	Autres produits (1) (11)				FQ	518
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 001 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 232 853
	Variation de stock (marchandises)*				FT	101 453
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 770
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	331
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	299 522
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	19 594
	Salaires et traitements *				FY	249 548
	Charges sociales (10)				FZ	26 840
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)				GA	63 276
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	41 313
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	302
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 037 801
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(36 403)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	229
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	229
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	33 603
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	33 603
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(33 374)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(69 778)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2024

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JAMATYR — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(17 739)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 001 627
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 053 666
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	(52 039)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	32 578
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	844
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	306
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

CF
Expertise
Comptable

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ **Amortissements**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

➢ **Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ **Stocks et en-cours**

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du PNR. Les stocks sont évalués au PNR, qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix de premier entré/sorti (Méthode FIFO).

Les couts d'emprunt des stocks sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions de marché.

➢ **Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢ **Engagements en matière de retraite**

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;

- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).

- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivantes :

- Taux actualisation : 3.20%
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Départ volontaire à 64 ans
- Taux de turn over Non cadre : Moyen
- Taux de turn over Cadre : Faible
- Départ volontaire (à l'initiative du salarié) : 100%

Le taux de charges sociales retenu pour la population non cadre est de 30%.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4 701.06 €.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 588 653 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 590			1 590
Immobilisations corporelles	546 322			546 322
Immobilisations financières	41 267		527	40 740
TOTAL	**589 180**		**527**	**588 653**

Amortissements et dépréciations d'actif = 378 576 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 590			1 590
Immobilisations corporelles	313 711	63 276		376 986
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**315 301**	**63 276**		**378 576**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concession et droit similaires	1 590	1 590	0	3 ans
Materiel jardinerie	273 978	230 859	43 119	Entre 3 et 7 ans
Agencement jardinerie	258 623	135 067	123 556	Entre 8 et 12 ans
Amengament parking bureau	6 767	4 779	1 988	8 ans
Materiel de bureau	6 954	6 281	672	Entre 2 et 5 ans
TOTAL	**547 912**	**378 576**	**169 336**	

ETAT DES CREANCES = 105 084 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	34 594		34 594
Actif circulant & charges d'avance	70 490	70 490	
TOTAL	**105 084**	**70 490**	**34 594**

Dépréciations = 41 313 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	37 179	41 313	37 179		41 313
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	**37 179**	**41 313**	**37 179**		**41 313**

PRODUITS A RECEVOIR PAR POSTES DU BILAN = 9 406 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	450
Autres créances	8 956
Disponibilités	
TOTAL	**9 406**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE = 3 638 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL = 15 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	15 000	1.00	15 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**15 000**	**1.00**	**15 000**

ETAT DES DETTES = 1 242 893 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	212 016	88 354	123 662	
Dettes financières diverses	832 674	32 674	800 000	
Fournisseurs	154 274	154 274		
Dettes fiscales & sociales	43 813	43 813		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	115	115		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 242 893**	**319 231**	**923 662**	

DETTES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE = 48 017 €

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	48 017
Autres dettes	
TOTAL	**48 017**

CHARGES A PAYER PAR POSTES DU BILAN = 115 764 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	141
Emp.& dettes financières div.	32 578
Fournisseurs	54 069
Dettes fiscales & sociales	28 976
Autres dettes	
TOTAL	**115 764**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES = 1 962 394 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 965 886	10 %
Prestations de services	4 927	0. %
Produits des activités annexes	2 577	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-10 996	-0 %
TOTAL	**1 962 394**	**100.00 %**

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

AUTRES INFORMATIONS

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 575
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	**2 575**

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	4 701
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	**4 701**

EFFECTIF MOYEN

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	
Agents de maîtrise & techniciens	3
Employés	8
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	**11**

IDENTITE SOCIETE-MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société fait partie du groupe consolidé dont la société consolidante est la SAS HOLDING MARENSIN.

La société Jamatyr est une filiale de la société HOLDING MARENSIN. L'économie d'impôt réalisée par le groupe grâce aux déficits de Jamatyr sont réallouées immédiatement à la SAS JAMATYR qui bénéficient d'un produit inscrit au crédit du compte 698 900 00.

La société Jamatyr fait partie du groupe intégré HOLDING MARENSIN depuis l'exercice clos au 30/09/2019.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

PRODUITS A RECEVOIR = 8 469 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés		Montant
Clients prod. non encore fact.	(41800000)	450
TOTAL		**450**

Produits à recevoir sur autres créances		Montant
Four avoirs a recevoir	(40980000)	6 615
Scalandes avoir a recevoir	(40981000)	332
Mutuelle des landes due /salarie	(42870200)	72
Produits a recevoir	(46870000)	1 000
TOTAL		**8 019**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE = 3 638 €

Charges constatées d'avance		Montant
Charges constatees avance	(48600000)	3 638
TOTAL		**3 638**

CHARGES A PAYER = 115 764 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit		Montant
Interets courus a payer	(51810000)	141
TOTAL		**141**

Emprunts & dettes financières diverses		Montant
Associes interets cpte courant	(45580000)	32 578
TOTAL		**32 578**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Factures a recevoir	(40810000)	54 069
TOTAL		**54 069**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour conges payes(42800200)	19 077
Indemnite de precarite(42800611)	289
Organismes sociaux chrg a paye(43800600)	1 981
Chges soc a payer indem precar(43800611)	14
Etat, charges a payer(44800000)	163
Taxe gde surface a payer(44800200)	6 328
Cfe a payer(44800700)	1 125
TOTAL	**28 976**

JAMATYR
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : Lieudit Chalons - RN 10
40230 ST VINCENT DE TYROSSE
840 147 615 RCS DAX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 MARS 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024 SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -52 039 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice		-52 039,00 euros

AFFECTATION

Au report à nouveau

Report à nouveau, soit	-52 039,00 euros	
Total	**-52 039,00 euros**	**-52 039,00 euros**

Capitaux propres non reconstitués

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1er alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur David LESBARRERES



SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Jamatyr
SAS au capital de 15.000 €
Siren n°840.147.615 // Ape n°47.76Z
Siège Social : RN 10 - Lieudit "Châlons"
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30/09/2024

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30/09/2024

A l'assemblée générale des actionnaires de la société

Jamatyr
SAS au capital de 15.000 €
RN 10 - Lieudit "Châlons"
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Jamatyr** relatifs à l'exercice clos le **30/09/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/10/2023** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le 03/03/2025
Le commissaire aux comptes
SCP Rivière Grizel & autres
Frédéric Grizel
Associé
Signature électronique RGS**

Frederic GRIZEL
Signature numérique de Frederic GRIZEL
Date : 2025.03.03 09:53:32 +01'00'

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISE					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 590,00	1 590,00			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	273 978,33	230 859,49	43 118,84	80 243,01	- 37 124
Autres immobilisations corporelles	272 344,08	146 126,98	126 217,10	152 368,44	- 26 151
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	6 146,54		6 146,54	6 146,54	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	34 593,55		34 593,55	35 120,83	- 527
TOTAL	**588 652,50**	**378 576,47**	**210 076,03**	**273 878,82**	**- 63 803**
ACTIF CIRCULANT					
Matières premières, approvisionnements	236,11		236,11	566,86	- 331
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	580 041,92	41 312,86	538 729,06	644 316,04	- 105 587
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	767,35		767,35		767
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	72,08		72,08	65,14	7
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 181,27		12 181,27	9 479,78	2 701
. Autres	53 831,79		53 831,79	42 054,96	11 777
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	151 629,13		151 629,13	158 149,15	- 6 520
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	3 637,62		3 637,62	2 521,85	1 116
TOTAL	**802 397,27**	**41 312,86**	**761 084,41**	**857 153,78**	**- 96 069**
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif					
TOTAL ACTIF	**1 391 049,77**	**419 889,33**	**971 160,44**	**1 131 032,60**	**- 159 872**

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	15 000,00	15 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-234 693,79	-203 869,79	- 30 824
Résultat de l'exercice	**-52 038,53**	**-30 824,05**	**- 21 214**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	**-271 732,32**	**-219 693,84**	**- 52 038**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL			
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	211 875,35	299 724,63	- 87 849
. Découverts, concours bancaires	141,03	161,84	- 21
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	96,16	131,62	- 35
. Associés	832 578,00	844 314,40	- 11 736
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 273,85	166 315,75	- 12 042
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	19 365,37	16 807,00	2 558
. Organismes sociaux	8 897,15	9 958,06	- 1 061
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 917,96	5 248,78	2 669
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 632,79	8 043,56	- 411
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	115,10	20,80	94
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	**1 242 892,76**	**1 350 726,44**	**- 107 834**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif			
TOTAL PASSIF	**971 160,44**	**1 131 032,60**	**- 159 872**

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	1 954 889,99		1 954 889,99	2 045 360,58	- 90 471	-4.42
Production vendue biens						
Production vendue services	7 504,41		7 504,41	7 069,65	435	6.15
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**1 962 394,40**		**1 962 394,40**	**2 052 430,23**	**- 90 036**	**-4.39**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 000,00		1 000	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			37 485,60	37 463,33	22	0.06
Autres produits			518,08	240,07	278	115.80
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**2 001 398,08**	**2 090 133,63**	**- 88 736**	**-4.25**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 232 853,40	1 353 810,11	- 120 957	-8.93
Variation de stock (marchandises)			101 453,34	57 097,70	44 356	77.68
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 770,06	1 655,31	1 115	67.34
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			330,75	108,33	222	205.32
Autres achats et charges externes			299 521,50	301 989,05	- 2 468	-0.82
Impôts, taxes et versements assimilés			19 594,38	20 369,94	- 776	-3.81
Salaires et traitements			249 547,57	244 181,42	5 366	2.20
Charges sociales			26 840,30	23 779,72	3 061	12.87
Dotations aux amortissements sur immobilisations			63 275,51	67 998,05	- 4 723	-6.95
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			41 312,86	37 179,22	4 134	11.12
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			301,80	593,52	- 292	-49.15
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**2 037 801,47**	**2 108 762,37**	**- 70 961**	**-3.37**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-36 403,39**	**-18 628,74**	**- 17 775**	**95.42**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			229,24	668,77	- 440	-65.72
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			**229,24**	**668,77**	**- 440**	**-65.72**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			33 603,38	23 596,08	10 007	42.41
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			**33 603,38**	**23 596,08**	**10 007**	**42.41**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-33 374,14**	**-22 927,31**	**- 10 447**	**45.57**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**-69 777,53**	**-41 556,05**	**- 28 221**	**67.91**

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-17 739,00	-10 732,00	- 7 007	65.29
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**2 001 627,32**	**2 090 802,40**	**- 89 175**	**-4.27**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+IX+X)	**2 053 665,85**	**2 121 626,45**	**- 67 961**	**-3.20**
RESULTAT NET	**-52 038,53**	**-30 824,05**	**- 21 214**	**68.82**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ **Amortissements**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

➢ **Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ **Stocks et en-cours**

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du PNR. Les stocks sont évalués au PNR, qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix de premier entré/sorti (Méthode FIFO).

Les couts d'emprunt des stocks sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions de marché.

➢ **Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢ **Engagements en matière de retraite**

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;

- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).

- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivantes :

- Taux actualisation : 3.20%
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Départ volontaire à 64 ans
- Taux de turn over Non cadre : Moyen
- Taux de turn over Cadre : Faible
- Départ volontaire (à l'initiative du salarié) : 100%

Le taux de charges sociales retenu pour la population non cadre est de 30%.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4 701.06 €.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 588 653 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 590			1 590
Immobilisations corporelles	546 322			546 322
Immobilisations financières	41 267		527	40 740
TOTAL	**589 180**		**527**	**588 653**

Amortissements et dépréciations d'actif = 378 576 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 590			1 590
Immobilisations corporelles	313 711	63 276		376 986
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**315 301**	**63 276**		**378 576**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concession et droit similaires	1 590	1 590	0	3 ans
Materiel jardinerie	273 978	230 859	43 119	Entre 3 et 7 ans
Agencement jardinerie	258 623	135 067	123 556	Entre 8 et 12 ans
Amengament parking bureau	6 767	4 779	1 988	8 ans
Materiel de bureau	6 954	6 281	672	Entre 2 et 5 ans
TOTAL	**547 912**	**378 576**	**169 336**	

ETAT DES CREANCES = 105 084 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	34 594		34 594
Actif circulant & charges d'avance	70 490	70 490	
TOTAL	**105 084**	**70 490**	**34 594**

CHARGES A PAYER PAR POSTES DU BILAN = 115 764 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	141
Emp.& dettes financières div.	32 578
Fournisseurs	54 069
Dettes fiscales & sociales	28 976
Autres dettes	
TOTAL	**115 764**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES = 1 962 394 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 965 886	10 %
Prestations de services	4 927	0. %
Produits des activités annexes	2 577	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-10 996	-0 %
TOTAL	**1 962 394**	**100.00 %**

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

AUTRES INFORMATIONS

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 575
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	**2 575**

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	4 701
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	**4 701**

EFFECTIF MOYEN

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	
Agents de maîtrise & techniciens	3
Employés	8
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	**11**

IDENTITE SOCIETE-MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société fait partie du groupe consolidé dont la société consolidante est la SAS HOLDING MARENSIN.

La société Jamatyr est une filiale de la société HOLDING MARENSIN. L'économie d'impôt réalisée par le groupe grâce aux déficits de Jamatyr sont réallouées immédiatement à la SAS JAMATYR qui bénéficient d'un produit inscrit au crédit du compte 698 900 00.

La société Jamatyr fait partie du groupe intégré HOLDING MARENSIN depuis l'exercice clos au 30/09/2019.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

PRODUITS A RECEVOIR = 8 469 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés		Montant
Clients prod. non encore fact.	(41800000)	450
	TOTAL	**450**

Produits à recevoir sur autres créances		Montant
Four avoirs a recevoir	(40980000)	6 615
Scalandes avoir a recevoir	(40981000)	332
Mutuelle des landes due /salarie	(42870200)	72
Produits a recevoir	(46870000)	1 000
	TOTAL	**8 019**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE = 3 638 €

Charges constatées d'avance		Montant
Charges constatees avance	(48600000)	3 638
	TOTAL	**3 638**

CHARGES A PAYER = 115 764 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit		Montant
Interets courus a payer	(51810000)	141
	TOTAL	**141**

Emprunts & dettes financières diverses		Montant
Associes interets cpte courant	(45580000)	32 578
	TOTAL	**32 578**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Factures a recevoir	(40810000)	54 069
	TOTAL	**54 069**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour conges payes(42800200)	19 077
Indemnite de precarite(42800611)	289
Organismes sociaux chrg a paye(43800600)	1 981
Chges soc a payer indem precar(43800611)	14
Etat, charges a payer(44800000)	163
Taxe gde surface a payer(44800200)	6 328
Cfe a payer(44800700)	1 125
TOTAL	**28 976**